

SEPT

CHOSSES À SAVOIR EN CAS DE GARDE À VUE

LEGALTEAM
ANTIRACISTE

1 APPEL À UN AVOCAT

Vous avez le droit d'être assisté par un avocat...et on vous le recommande fortement. Vous pouvez vous voir attribuer un avocat « commis d'office ». OU le désigner vous-même. C'est à ça que servent les noms des avocats que la **Legal Team Antiraciste** publie chaque semaine sur ses réseaux. Retenez-les, ainsi que la ville de leur barreau !

2 APPEL À UN PROCHE

Vous avez le droit de communiquer avec un membre de votre famille ou un ami. Il faut connaître le numéro par cœur et c'est généralement à vous d'en faire la demande.

3 VOIR UN MÉDECIN

Vous avez le droit de demander un examen médical. Celui-ci se fera sur place ou à l'hôpital.



4 DROIT AU SILENCE

Vous avez le droit de garder le silence...et là aussi, on vous le recommande vivement. Attendez au moins votre avocat avant de parler. Votre seule obligation est de décliner votre identité. Pour le reste, vous pouvez vous contenter de phrases du type « je n'ai rien à déclarer », « j'utilise mon droit au silence »...



5 BIEN RELIRE LE PROCÈS-VERBAL

Relisez bien le procès-verbal avant de le signer : vérifiez que c'est conforme à ce que vous avez dit...ou pas dit. Ne le signez pas s'il y a une erreur ou que ça ne correspond pas.



6 ATTENTION AUX PIÈGES

Les policiers n'hésiteront pas à vous mentir ou à tenter de vous amadouer pour obtenir des informations. Ils pourraient, par exemple, vous garantir que vous sortirez plus vite si vous ne prenez pas d'avocat, vous proposer une pause cigarette en échange d'une discussion ou vous dire que l'un de vos camarades a déjà tout dit. Ne les croyez pas, ne cédez pas. Attendez votre avocat !

7 ATTENTION À VOTRE TÉLÉPHONE

Votre téléphone portable peut être fouillé et/ou saisi par les policiers. Avant de participer à des actions susceptibles d'entraîner des gardes à vue, pensez à vérifier le contenu (photos, notes, messages, réseaux sociaux, etc.), et à faire le nécessaire pour vous protéger vous et vos camarades de lutte.

La **Legal Team Antiraciste** intervient en soutien aux personnes visées par la répression et le racisme d'État. Si vous avez été inquiété pour votre soutien à la Palestine, par exemple, que ce soit au travail, à l'école ou par la justice, n'hésitez pas à nous contacter et/ou à participer à notre enquête en ligne !

TOUS LES LIENS POUR
NOUS SUIVRE ET NOUS
CONTACTER SONT ICI



☎ 07 80 99 99 82

@legal_team_antiraciste